

PROGRAMME DE FORMATION PAIE



Formation et intervention dans vos locaux ou dans notre centre de formation

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire doit connaître les étapes majeures de la relation contractuelle afin d'en éviter les pièges et de réduire les risques inhérents pour l'entreprise.

L'essentiel du droit du travail

<u>Public</u>

Toute personne souhaitant se familiariser avec les règles juridiques régissant le travail.

Responsables des ressources humaines, gestionnaires de paie, comptables, gérants d'entreprise.

Pré-requis

Niveau débutant.

Durée

☐ Dans vos locaux : 1 à 4 jours selon les besoins (9h30 – 17h30) Soit 7 à 28 heures de formation.

> □ Dans notre centre de formation : 2 jours (9h30 − 17h30) Soit 14 heures de formation.

Le lieu du stage

□ Dans vos locaux :

Jusqu'à 4 Participants (895 € ht / jour), 150 € h.t. par Participant supplémentaire.

Dans notre centre de formation :

- \square Cergy, \square Paris, \square Bordeaux, \square Lyon
- \square Session Individuelle (850 € h.t. / jour),
- Session Personnalisée 4 Participants maxi
 (695 € h.t. / jour)

1- Les différents types de contrats de travail et leur portée

- Contrat à durée indéterminée, contrat à durée déterminée et autres types de contrats
- Les particularités du contrat à durée déterminée
- Le temps partiel
- La période d'essai
- Les autres clauses particulières

2- L'exécution du contrat de travail

- · Les avenants au contrat de travail
- L'absence, la maternité, la maladie et l'accident du travail
- L'exercice du pouvoir disciplinaire

3- La démission

- Démission et préavis
- Identifier l'abandon de poste et la prise d'acte de la rupture de son contrat par le salarié

4- Conduire une procédure de licenciement

- Déterminer le motif de licenciement
- Conduire la procédure de licenciement
- Rédiger une lettre de licenciement

5- La rupture conventionnelle

- Gérer la procédure de rupture conventionnelle
- Compléter les formulaires de rupture conventionnelle
- Les précautions à prendre

6- La retraite

- Départ à la retraite
- Conditions e mise à la retraite

7- Assurer l'après-rupture du contrat de travail

- Solde de tout compte et documents de fin de contrat
- Clause de non concurrence
- La transaction

Méthodologie et pédagogie

La pédagogie sera active et participative avec :

- Des étapes théoriques et pratiques
- Une formation assurée par des Professionnels de la paye

Gestion de la Paie